

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

187368 - Le jugement du fait de donner à une fille le non Sandy

question

J'ai donné à ma fille le non de Sandy. Plus tard, quelqu'un m'a dit que c'est un nom réservé aux Chrétiens. Après avoir effectué des recherches sur Internet, je lui ai découvert certaines significations telles celles-ci: un nom étranger qui signifie fils d'Alexandre. Alexandre est un mot grec qui signifie le sauveur des humains. Le mot sandy peut encore signifier en anglais sablonneux. Il peut encore signifier la défense de l'humanité. Nous espérons qu'on explique si l'adoption de ce nom constitue un péché et si partant de là il faudrait le changer?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, on trouve dans les réponses données à la question n° [1692](#) et à la question n° [7180](#) l'explication de l'interdiction par l'islam de l'adoption de noms étrangers réservés aux mécréants. L'interdiction s'aggrave davantage quand le nom adopté est désagréable et religieusement interdit. Il est dit que le nom Sandy signifie le sauveur des humains, ce qui est un sens polythéiste et faux.

Cheikh al-islam , Ibn Taymiyyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Il (l'imam Ahmad) a désapprouvé l'adoption des noms de mois étrangers et de noms personnels persans.** Extrait de iqtidhaa as-sirat al-moustaqiim (p.137).

Cheikh al-islam dit encore: «Selon Muhammad al-Karmani: j'ai dit à Ahmad les persans ont des jours et des mois auxquels ils donnent des noms inconnus (pour nous)? Il désapprouva cela

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

vigoureusement. Je lui ai dit: et si on adoptait ces noms pour un homme? Il manifesta la désapprobation.

Cheikh al-islam dit : Les propos d'Ahmad relatifs à la désapprobation de ces noms se justifient de deux manières. La première est que quand on ne connaît pas la signification d'un nom, on peut supposer qu'il véhicule un sens prohibé. Or un musulman ne doit pas prononcer des mots sans en connaître le sens. C'est la raison de l'interdiction de l'emploi des incantations reçues de l'hébreu, du syriaque et d'autres langues, de peur qu'elles ne véhiculent un sens inacceptables. La seconde est qu'on réprovoit d'acquiescer l'habitude d'utiliser des mots non arabes. L'arabe est la langue de l'islam et de ses adeptes. Les langues font partie des plus grands acquis qui caractérisent les nations. Extrait résumé de Iqtidha as-sirat (p.202-203).

Cheikh Baker Abou Zayd (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans son livre intitulé Ma'aadjim al-mabahi al-lafzhiyyah (p. 371-373): «La charia indique qu'il est interdit de donner à un nouveau-né l'un des noms suivants:

- un nom non arabe réservé aux mécréants. Le musulman satisfait de sa religion doit de s'éloigner d'une telle pratique. La tentation est devenue très grande de nos jours. On va importer des noms de mécréants depuis l'Europe ou l'Amérique ou ailleurs. C'est qui est une grande source de péchés et de délaissement. Il relève de ce chapitre l'adoption de noms comme George, Pierre et d'autres noms pareils déjà indiqués. Si l'imitation des mécréants desorte à adopter leurs noms est dictée par la seule passion et la stupidité, il reste un acte de désobéissance envers Allah et un grand péché. Si cela traduit la croyance que ces noms sont meilleurs que les noms musulmans, voilà alors un grand danger qui ébranle le fondement de la foi. Dans les deux cas, on doit se repentir rapidement et changer le nom puisque cela conditionne la validité du repentir.» Voir Tasmiyatoul mawloud par Cheikh Baker Abou Zayd (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) (35-39).

En somme, il n'est pas permis d'adopter les noms réservés aux polythéistes ou un nom qui

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

véhicule un sens faux. Il ne convient pas à l'arabe vivant dans son propre pays de délaissier les noms arabes en faveur de noms non arabes surtout quand on ne comprend même pas le sens du nom d'emprunt. Voir la réponse donnée à la question n° [7180](#) et la question n° [101401](#) et la question n° [14622](#).

Allah le sait mieux.